



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 109603

Texte de la question

M. Yvan Lachaud attire l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur les conclusions émises par le récent rapport intitulé « une longévité accrue pour les personnes handicapées vieillissantes, un défi pour leur prise en charge », parmi lesquelles figurent la recommandation de favoriser les coopérations institutionnelles, notamment entre établissements à compétence gériatrique et établissements compétents sur le handicap, afin d'échanger des services et des interventions complémentaires. Il le remercie en conséquence de bien vouloir lui préciser s'il compte reprendre à son compte tout ou partie de ces propositions.

Données clés

Auteur : [M. Yvan Lachaud](#)

Circonscription : Gard (1^{re} circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 109603

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 novembre 2006, page 11550